



CRIIRAD

Commission de Recherche
et d'Information Indépendantes
sur la Radioactivité

Tel. : 04 75 41 82 50

Fax : 04 75 81 26 48

E-mail : contact@criirad.org

Internet : www.criirad.org

**Communiqué de presse
de la CRIIRAD,
le mardi 16 mai 2006**

Page 1/2

APPEL SOLENNEL AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE pour la création d'un poste permanent de « Professeur des Universités » au profit du Professeur Youri BANDAZHEVSKY.

La CRIIRAD – Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité – a adressé hier, 15 mai, au Président de la République, un courrier demandant le lancement d'une procédure d'urgence pour la création d'un poste permanent de professeur des universités au profit du Professeur BANDAZHEVSKY.

A la demande soudaine de la diplomatie française, la municipalité de Clermont-Ferrand et le Conseil Régional d'Auvergne se sont organisés au mieux pour accueillir le Professeur BANDAZHEVSKY sur le territoire français. Cependant, le statut de « *professeur invité* » à l'Université d'Auvergne qui est proposé à ce dernier est un statut précaire, la fonction étant limitée à un an. Ceci ne peut être reproché ni à la municipalité, ni à la Région Auvergne, dont on peut au contraire saluer la mobilisation. En effet, **la création d'un poste permanent de *Professeur des Universités* relève de la seule décision du gouvernement.**

C'est donc à Jacques CHIRAC, Président de la République, que la CRIIRAD a adressé sa demande, en plein accord avec le Pr Youri BANDAZHEVSKY et son épouse le Dr Galina BANDAZHEVSKAYA.

Monsieur le Président,

Connaissant l'attention que vous avez portée tout au long de ces années au sort du Professeur Youri Bandazhevsky, nous nous permettons de solliciter aujourd'hui votre intervention afin que la France lui apporte une aide qui soit digne de ses travaux et des sacrifices qu'il a consentis depuis son arrestation, une aide qui soit digne aussi de notre pays, de sa réputation et de ses capacités.

Seul le gouvernement est habilité à créer, entre autres par voie de décret, un poste permanent de « Professeur des Universités » qui garantirait au Pr Bandazhevsky la stabilité matérielle et psychologique dont il a besoin ainsi que la liberté de poursuivre ses travaux scientifiques et de mener à bien le projet qui lui tient le plus à coeur, l'installation d'un laboratoire de recherches bio-médicales dans son pays, le Bélarus ».

Cette décision ne pourrait qu'accroître le potentiel de recherche de notre pays et faciliter la diffusion et la discussion du résultat des recherches qui seront menées au sein du laboratoire de Minsk. Le Professeur Bandazhevsky pourra en effet les exposer à ses collègues et étudiants, permettant ainsi la confrontation des idées et le développement d'un débat véritablement scientifique sur un sujet qui est d'une extrême importance pour la protection de tous.»

La CRIIRAD appelle chacun, simple citoyen, associations, personnalités publiques, médecins et universitaires, en France comme à l'étranger, à relayer sa demande en écrivant au Président de la République pour solliciter la création de ce poste.

Seront disponibles à compter de ce jour 17h, sur le site de la CRIIRAD (www.criirad.org) : la lettre au Président de la République française ainsi que la lettre type destinée à relayer la demande de la CRIIRAD. Ces documents peuvent être envoyés par fax sur simple demande.

Page 2/2 :

- La CRIIRAD répond aux rumeurs
- Le Professeur BANDAZHEVSKY rentre ce jour 16 mai 2006 au Bélarus.

LA CRIIRAD REpond AUX RUMEURS

Contrairement à ce qui a été sous-entendu ces derniers temps par divers groupes de pression, plus ou moins liés au lobby nucléaire et très inquiets du partenariat qui unit le Pr BANDAZHEVSKY et la CRIIRAD :

1/ les autorités du Bélarus n'ont pas donné, à ce jour, de réponse négative à la demande de création d'un laboratoire de recherches bio-médicales à Minsk. La réunion constitutive de l'organisation non gouvernementale internationale « *Laboratoire de recherches scientifiques sur l'Écologie et la Santé* » qui s'est tenue à Minsk le 10 mars 2006 a permis de satisfaire les dernières demandes de régularisations des autorités bélarusses et l'administration de la république du Belarus a déclaré que le dossier était complet et correct. **La réponse officielle est attendue d'ici la fin mai.** Ceci a été récemment confirmé à la CRIIRAD tant par les époux BANDAZHEVSKY ainsi que par l'avocat qui est en charge du dossier sur le plan juridique. Le Dr BANDAZHEVSKAYA a d'ailleurs procédé, dès son retour à Minsk le 28 avril dernier, au paiement du loyer du siège social de l'ONG internationale qui gère le projet de laboratoire.

2/ le Pr Youri BANDAZHEVSKY comme le Dr Galina BANDAZHEVSKAYA nous ont assurés de leur attachement au projet de constitution de laboratoire en nous demandant de ne pas ajouter foi aux rumeurs que certains se plaisent à répandre. Mardi 9 mai, le Pr Bandazhevsky était à la CRIIRAD pour une réunion de travail. Mercredi 10 et jeudi 11, un administrateur de la CRIIRAD l'a accompagné à Paris afin qu'il examine le matériel d'anatomo-pathologie collecté et mis gracieusement à sa disposition par des confrères anatomo-pathologistes. A cette occasion, il a également pu procéder à des achats complémentaires, indispensables au fonctionnement du futur laboratoire.

RETOUR AU BELARUS DU PROFESSEUR BANDAZHEVSKY

Le professeur Youri BANDAZHEVSKY est rentré ce mardi 16 mai au Bélarus. Il souhaite notamment participer à la réunion organisée par Monsieur Stéphane CHMELEWSKY, ambassadeur de France au Bélarus, afin de joindre ses efforts à ceux du professeur Vassily NESTERENKO, directeur de l'Institut BELRAD.

La conférence va notamment porter sur **le contenu du rapport qu'a établi l'Institut de Radio-protection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)** à la demande de l'Ambassade de France. Ce rapport est publié sous le titre « *Evaluation de l'emploi de la pectine chez les enfants vivant sur les territoires contaminés par le césium. État de l'art et analyse critique des publications* ». Il peut être consulté sur le site : www.irsn.fr

Le professeur NESTERENKO sera assisté par le professeur Michel FERNEX.

L'IRSN bénéficiera de l'appui de l'ACRO (association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest) qui a publiquement fait part de son soutien au rapport de l'Institut.

La CRIIRAD avait demandé à participer à cette réunion aux côtés du Pr BANDAZHEVSKY mais aucune suite n'a été donnée à sa démarche. **Ceci ne l'empêchera nullement de publier une analyse critique du travail PARTIEL et PARTIAL effectué par l'IRSN.**

La CRIIRAD veillera par ailleurs à ce que le partenariat très complémentaire et fructueux qui s'était développé entre le Pr BANDAZHEVSKY et le Pr NESTERENKO, puisse reprendre au plus vite. C'est essentiel pour les victimes de Tchernobyl et pour faire face aux attaques du lobby nucléaire et de ses porte-parole.